

Aller toujours plus loin dans la prévention, le tri, le réemploi et les actions en faveur de l'environnement.

Au titre de sa compétence « La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie », la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin assure la continuité de son programme ambitieux de modernisation du service de collecte et de valorisation des déchets, et de gestion des déchèteries.

Notre objectif est de vous offrir un service de meilleure qualité répondant à vos besoins, et à un coût maîtrisé. Il doit également permettre, à terme, de valoriser le maximum de déchets contribuant activement à l'atteinte des objectifs réglementaires.

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire très important et les déchets encore incinérés pouvant faire l'objet d'un recyclage ou d'un réemploi, des évolutions de comportements sont aujourd'hui nécessaires en matière de consommation associées aux bons gestes de tri des déchets. Je sais que je peux compter sur vous pour y parvenir.

Dans ce cadre, de nouvelles déchèteries innovantes ainsi qu'une ressourcerie ont dernièrement été mises en service sur les communes d'Avion et de Liévin pour y déposer tous types de matériaux issus des ménages. La mise en service de la déchèterie de Souchez sera effective courant du deuxième semestre 2023. La simplification du geste de tri dans le bac jaune mise en place depuis janvier 2020 « tous les emballages se trient », ainsi que le développement du dispositif CLIIINK à l'échelle du territoire de l'Agglomération pour accroître le geste du tri du verre, doivent permettre un recyclage matière optimal de tous les emballages ménagers.

Des actions de prévention des déchets, comme la mise à disposition de composteurs et de bio-seaux, le développement de la filière réemploi, permettent également de limiter la production de déchets.

Grâce à vos actions et à vos gestes de tri, la Communauté d'Agglomération agit en faveur de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie.

Nous sommes tous acteurs du recyclage, du réemploi et de la préservation des ressources !

Merci pour votre participation active.

Sylvain ROBERT  
Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

mesdechets.agglo-lenslievin.fr

0 800 596 000 Service & appel gratuits

SAPINS DE NOËL  
Retrouvez les modalités de collecte à partir du 19 décembre 2022

## LES DÉCHÈTERIES

Réservées aux particuliers (carte d'accès OBLIGATOIRE)  
3m<sup>3</sup> maximum par jour - 16 passages par an



### DÉCHÈTERIES FIXES

- Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars : de 9h à 18h, du lundi au samedi
- Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : de 9h à 19h, du lundi au samedi
- Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre : de 9h à 18h, du lundi au samedi
- De 8h30 à 12h le dimanche



TÔLES  
EN FIBROCIMENT  
(sauf à Avion)



TEXTILES



GROS CARTONS



BATTERIES



GRAVATS



MÉTAUX



BOIS



DÉCHETS VÉGÉTAUX  
(TONTES DE PELOUSE, TAILLES DE HAIES, FEUILLES MORTES,...)



PNEUMATIQUES



ENCOMBRANTS



DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX  
(HUILES, PILES, PHYTOSANITAIRES, PEINTURES, ACIDES,...)



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

#### LIÉVIN

2 rue Rudolph Diesel  
Une ressourcerie vous accueille du mardi au samedi (10h -17h)

NOUVELLE DÉCHÈTERIE

#### AVION

33 Avenue de Vimy

#### PONT-À-VENDIN

ZA Canarderie - Rue Arthur Thomas

#### SALLAUMINES

Rue Emile Lefebvre



RÉEMPLOI

### DÉCHÈTERIE ITINÉRANTE

- Du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février : de 12h à 18h
- Du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre : de 13h à 19h
- Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre : de 12h à 18h



MÉTAUX



GRAVATS



PETITS APPAREILS MÉNAGERS



ENCOMBRANTS  
(BOIS, MATELAS,...)



DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX  
(HUILES ALIMENTAIRES, PILES, PHYTOSANITAIRES, PEINTURES, ACIDES,...)



DÉCHETS VÉGÉTAUX  
(TONTES DE PELOUSE, TAILLES DE HAIES, FEUILLES MORTES,...)

| COMMUNES             | DATES                                         | LIEU                                                                   |
|----------------------|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Ablain-Saint-Nazaire | 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> vendredi  | Ancien silo A1, rue Lancino                                            |
| Aix-Noulette         | 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> mardi     | Rue des Lombards, parking de l'entrepôt d'Aix                          |
| Bouvigny-Boyeffles   | 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> lundi     | Intersection rue du Prince et rue de Luchaux (près de l'échangeur A21) |
| Carency              | 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> mercredi | Parking du stade Boursier, rue d'Ablain                                |
| Givenchy-en-Gohelle  | 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> jeudi     | Rue de l'Egalité                                                       |
| Gouy-Servins         | 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> lundi    | Place de la Mairie                                                     |
| Servins              | 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> mardi    | À l'angle des rues de Verdrel et de Fresnicourt                        |
| Souchez              | 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> mercredi  | Route de Carency                                                       |
| Villers-au-Bois      | 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> vendredi | D58 en direction de Carency (près des bornes d'apport volontaire)      |
| Vimy                 | 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> jeudi    | Rue du Général Barbot (derrière la plateforme Intermarché)             |

## COLLECTE DE VOS DÉCHETS CALENDRIER 2023

### VILLERS-AU-BOIS

De nouvelles déchèteries innovantes pour vous accueillir



Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter notre nouveau site

mesdechets.agglo-lenslievin.fr

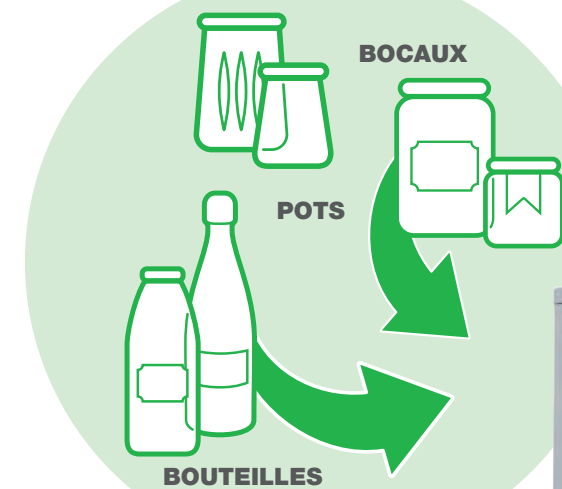
ou à contacter le n° vert gratuit

0 800 596 000

Service & appel gratuits



## EMBALLAGES EN VERRE



### DÉCHETS NON AUTORISÉS

Vaisselle, ampoules, miroirs, vitres, bouchons et couvercles...

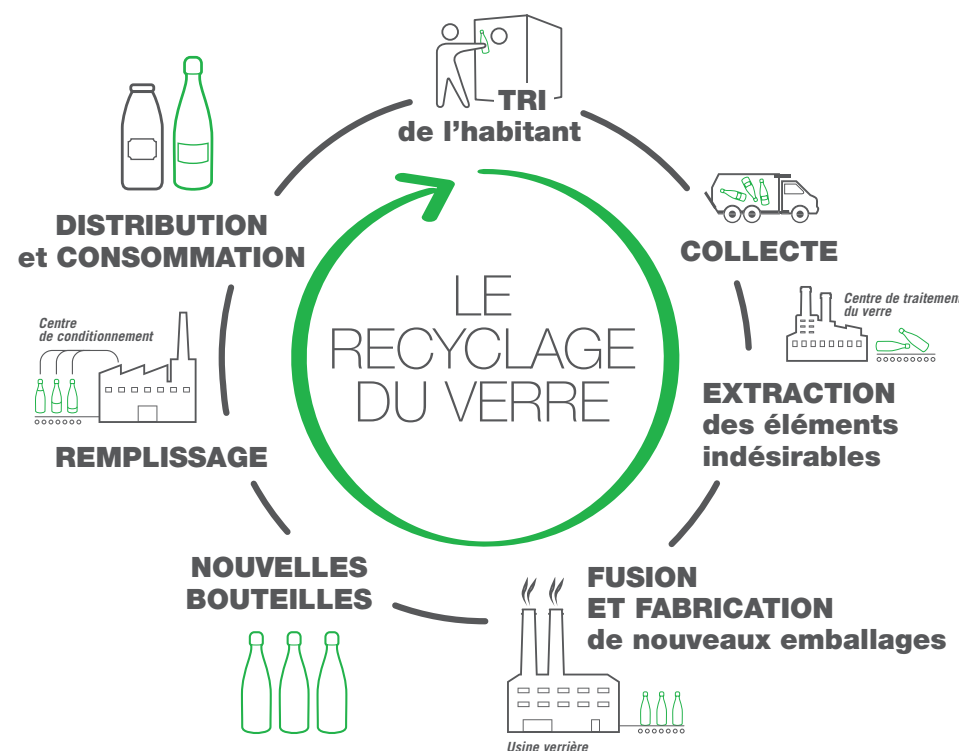
**cliink** est dans votre commune !



**TELECHARGEZ L'APPLICATION CLIINK**  
ou demandez la carte **cliink** en mairie

**TRIEZ VOS EMBALLAGES EN VERRE  
DANS LES BORNES CONNECTÉES  
ET PROFITEZ DE REMISES**

**POUR TOUT SAVOIR SUR LE DISPOSITIF  
ET TROUVER LA BORNE LA PLUS PROCHE  
DE CHEZ VOUS RENDEZ-VOUS SUR  
WWW.CLIINK.COM**



## EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

**À DÉPOSER VIDES  
ET EN VRAC**

Une collecte par semaine  
(hors secteur bornes enterrées)  
**LE MERCREDI APRÈS-MIDI  
DÈS 13H00**



**RAPPEL**  
les conteneurs  
doivent être présentés  
en bordure de trottoir  
et regroupés  
par 2.

## DÉCHETS VÉGÉTAUX



Scannez le QR code pour visionner la vidéo  
et bénéficier d'un kit de compostage



Ou Rendez-vous sur le site  
[mesdechets.agglo-lenslievin.fr](http://mesdechets.agglo-lenslievin.fr)

DU 27 MARS AU  
24 NOVEMBRE 2023  
Une collecte par semaine  
**LE MERCREDI APRÈS-MIDI  
DÈS 13H00**

**PRÉSENTEZ  
SUR LE TROTTOIR :**



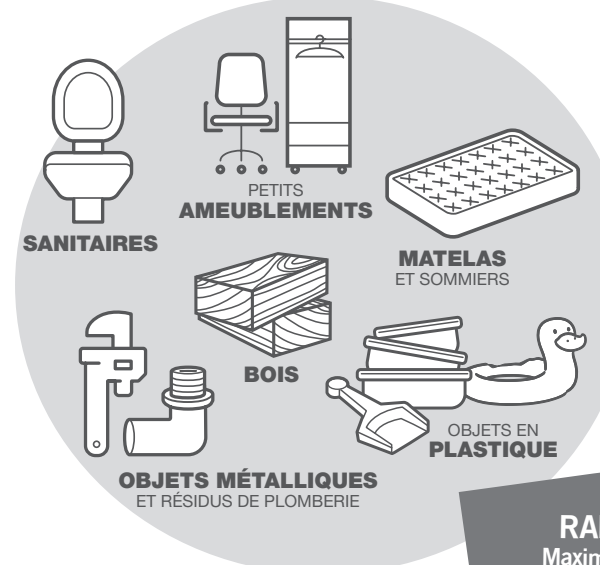
- **Verdures** (tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes) dans un contenant rigide et en sacs. Ces derniers, une fois vidés, seront déposés à l'intérieur du contenant.
- **Petits branchages** : maximum 1m20 de long et 10 cm de diamètre, fagotés avec une ficelle.

**MAXIMUM 10 SACS DE 100L DE  
VERDURES OU 1 M³ DE BRANCHAGES  
FAGOTÉS**

## ENCOMBRANTS

À PRÉSENTER SUR LE TROTTOIR,  
DEVANT VOTRE DOMICILE

Une collecte par trimestre dès 7h :  
**LE JEUDI 2 FÉVRIER 2023**  
**LE JEUDI 4 MAI 2023**  
**LE JEUDI 3 AOÛT 2023**  
**LE JEUDI 2 NOVEMBRE 2023**



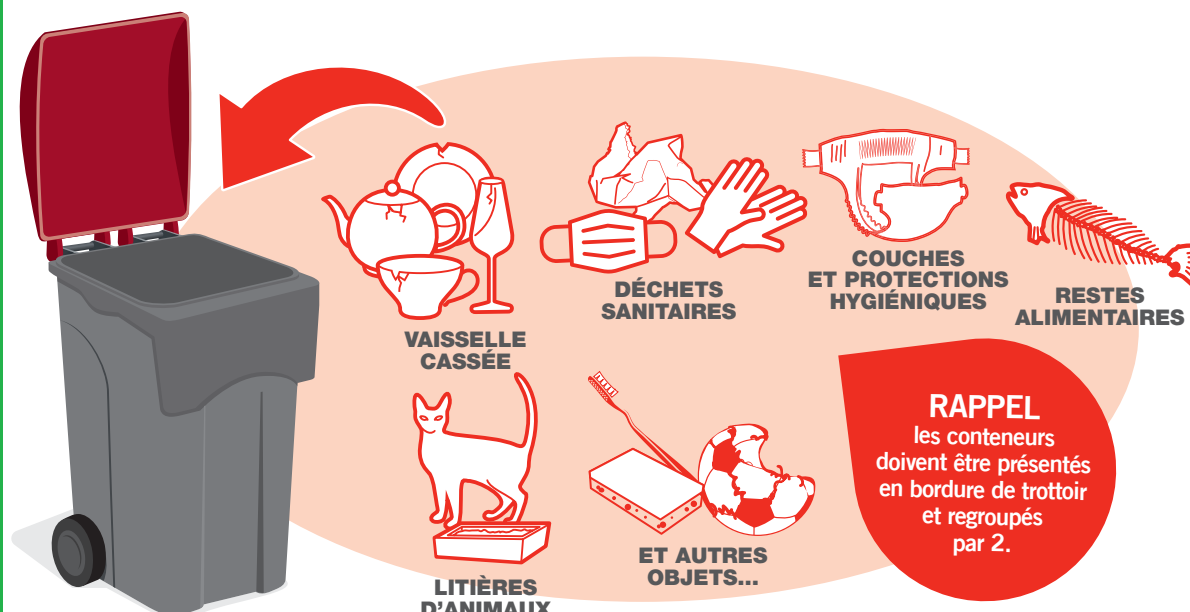
**RAPPEL**  
Maximum 1m³  
par collecte.  
Pas d'objet  
de plus d'1m60  
ou de plus de 40kg

**DÉCHETS EXCLUS DE LA COLLECTE**  
Déchets d'équipements électriques et électroniques - gravats - cartons - tout produit chimique (peinture, lasure...) - tôles en fibrociment - pneumatiques - bonbonnes de gaz - vitres, miroirs et fenêtres munies de leurs vitres



## ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Une collecte par semaine  
(hors secteur bornes enterrées)  
**LE MARDI MATIN  
DÈS 6H00**



**RAPPEL**  
les conteneurs  
doivent être présentés  
en bordure de trottoir  
et regroupés  
par 2.

**SI VOTRE COLLECTE A LIEU UN JOUR FÉRIÉ, ELLE SERA REPORTÉE AU SAMEDI SUIVANT AUX MÊMES HORAIRES.**